



## COVID-19 – Communication sur la gouvernance du CHBT – N°1

La Guadeloupe est actuellement dans sa quatrième semaine de confinement. Le nombre de cas de patients hospitalisés après avoir augmenté semble se stabiliser ces derniers jours. Face à cela, le CHBT s'est organisé et réajuste constamment sa réponse à cette crise sanitaire sans précédent pour s'inscrire dans une dynamique de réponse territoriale et graduée coordonnée par l'ARS.

Le Centre Hospitalier Universitaire de Guadeloupe a été désigné établissement de premier recours et est le seul autorisé actuellement à recevoir des patients COVID+ en réanimation. En appui, les autres établissements du territoire dont le CHBT ont dû déprogrammer les interventions non-urgentes et permettre une disponibilité en lits la plus importante possible pour accueillir les patients qui ne pourraient plus l'être par le CHUG en cas d'engorgement dû à l'ouverture successive des différentes unités COVID+ prévues dans la stratégie de montée en charge du CHUG.

À ce jour, en cumulé depuis le début de l'épidémie, le CHBT a enregistré :

- 11 patients guéris (retour à domicile),
- 3 patients hospitalisés en unité COVID,
- 2 patients guéris transférés en SSR,
- 2 décès.

Dès le lundi 16 mars 2020, le CHBT a mis en place une cellule de crise composée de l'équipe de direction et des médecins référents les plus concernés par la crise. Cette cellule se réunit tous les jours pour faire un état des lieux de la situation, valider des mesures à mettre en place ou les réajuster. Les comptes rendus sont largement diffusés pour favoriser une gestion de crise transparente.

Parallèlement à cette cellule interne, l'établissement participe 3 fois par semaine à une réunion de coordination avec l'ARS et les autres acteurs de santé au niveau régional.

Le CHBT s'est organisé pour faire face à cette crise et a prévu un plan de montée en charge qui sera déployé en fonction de l'évolution de l'épidémie :

- **Les actions mises en place**
  - Mise en place d'une unité de prélèvement : **L'unité de prélèvement IRA (Infections Respiratoires Aigües)**

Cette unité peut être sollicitée selon des critères retenus au niveau territorial, sous la responsabilité et la validation du médecin infectiologue du CHBT, Dr RECEVEUR. Les prélèvements naso-pharyngés sont adressés (7j/7) à l'Institut Pasteur de Pointe à Pitre qui réalise les PCR coronavirus.

- Mise en place de deux circuits de prise en charge aux urgences : **La zone tampon**

Un dédoublement du circuit des patients des urgences a été mis en place. À leur arrivée, les patients sont pris en charge par l'infirmière d'accueil et d'orientation qui les oriente dans la bonne filière de prise en charge (COVID/Non-COVID).

La zone tampon accueille les patients testés COVID+ ou avec une forte suspicion, cette unité compte 8 places. À noter qu'une salle de déchocage est également réservée aux patients de cette filière COVID+.

Parallèlement aux analyses PCR dont le retour des résultats peut mettre jusqu'à 36h, un scanner à visée de diagnostic peut être fait aux patients à forte suspicion COVID et présents dans l'unité tampon des urgences, afin d'accélérer le transfert éventuel dans l'unité COVID et désengorger la zone tampon.

Pour faire face à ce dédoublement de circuit, l'équipe des urgences a été renforcée.

- Ouverture d'une unité dédiée: **L'unité COVID**

L'accueil des patients COVID+ ou à forte suspicion et n'étant pas réanimatoire, se fait en unité COVID. Cette unité résulte de la transformation de l'hôpital de semaine de médecine en secteur d'hospitalisation conventionnelle COVID+. L'unité a dans un premier temps ouvert 10 lits. Sa capacité a maintenant été passée à 20 lits et l'armement en personnels médicaux et non médicaux augmenté en conséquence.

Pour la prise en charge de ces 20 lits, 3 praticiens hospitaliers séniors et 2 internes ainsi que 4 infirmier(e)s et 4 aides-soignant(e)s ont été affectés à cette unité. Une astreinte médicale a par ailleurs été créée.

Les patients éligibles au traitement selon les critères territoriaux sont pris en charge en hospitalisation au sein de cette unité, et traités selon le protocole thérapeutique défini en coordination avec les praticiens infectiologues du CHUG.

- Augmentation des places en **réanimation non-COVID**

Le CHBT détient 5 places de réanimation qui sont dans ce contexte affectées aux patients non-COVID du territoire.

Le service est passé de 5 à 7 lits de réanimation au 30 mars et 5 places d'unité de soins continus (USC) ont été créées. Ces mesures visent à permettre l'accueil des patients non-COVID nécessitant une place en réanimation en provenance du CHUG qui est le seul établissement du territoire habilité à recevoir en réanimation les patients COVID+. La réanimation du CHBT sera en capacité d'augmenter son nombre de lits à 10, en fonction de l'évolution de l'épidémie.

- Déploiement d'une **stratégie territoriale de biologie médicale**

Les laboratoires hospitaliers se coordonnent au niveau régional pour apporter la réponse la plus juste à la gestion de cette crise. Le CHBT sera bientôt en mesure d'effectuer en interne les tests PCR qui permettent de poser le diagnostic du COVID-19. Les tests sérologiques qui permettront d'analyser l'acquisition de l'immunité au COVID-19 sont actuellement en test au niveau national. Le CHBT se tient prêt.

- **Plan activable en fonction de l'évolution de la situation sanitaire**

- Ouverture d'une **seconde unité COVID**

Si nécessaire, une seconde unité COVID de 23 lits pourra être ouverte, en lieu et place du service de médecine B.

o Ouverture d'une **troisième unité COVID**

En dernière intention, et selon l'évolution de l'épidémie, le service de médecine C pourra lui aussi être transformé en unité COVID pour une capacité de 25 lits.

Ces différentes mesures permettront au CHBT de disposer, si l'évolution de l'épidémie le rendait nécessaire, au plus fort de la crise de :

- 10 lits de réanimation et 5 lits d'USC non-COVID
- 68 lits d'hospitalisation COVID+
- 8 places en zone tampon et 1 salle de déchocage COVID+.

**La responsabilité des différents secteurs est la suivante :**

L'unité de prélèvement et les unités COVID sont placées sous la responsabilité de Dr RECEVEUR, infectiologue du CHBT.

Dr LÊ PAULHIAC est responsable de la première unité COVID+.

Dans l'éventualité d'une ouverture, Dr BAILLET sera responsable de la seconde unité COVID+ et Dr RUART de la troisième unité COVID+.

La zone tampon est placée sous la responsabilité du Dr PETCHY.

Le service de réanimation et l'USC non-COVID sont sous la responsabilité de Dr BOULESTEIX.

Les matériels de protection sont contingentés par l'ARS au niveau territorial. Les besoins sont remontés quotidiennement par le CHBT.

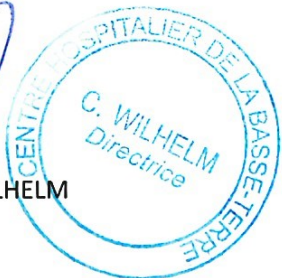
Par ailleurs les gestes solidaires en faveur de notre établissement se multiplient, l'équipe de direction et tous les personnels de l'établissement remercient ces généreux donateurs qui nous aident à traverser cette crise.

Merci à tous les professionnels du CHBT pour leur engagement et leur professionnalisme.

C'est ensemble que nous traverserons cette crise.

La Directrice,

  
Christine WILHELM



Le Président de CME,

  
Dr Didier MATTERA